



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION n°2025-09-05_32

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 11	Membres présents : POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, CLERCH Xavier, FOLIARD Annick, GARRIGOLAS Jérôme, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, SERRUS Hélène, VILLENEUVE Guillaume. Membres absents ayant donné procuration : DEL PINO Geoffrey procuration à PARENT Karine. Membres absents non excusés : DELCASSO François, JULIEN Jean-Pierre, VILLENEUVE Amandine.
Président de Séance : POLATO Serge	
Secrétaire de Séance : VERDAGUER Céline	

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq septembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur POLATO Serge, Maire.

Date de convocation : 19 août 2025

TABLEAUX DES EFFECTIFS

Rapport

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois. Cette modification entraîne la création de 2 emplois et la modification de 2 emplois.

Le Maire propose à l'assemblée,

- La modification :

- d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel en adjoint technique contractuel 35/35^{ème}
- d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe en adjoint technique 35/35^{ème}

- La création :

- d'un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe TNC 25/35^{ème}
- d'un emploi d'adjoint technique 35/35^{ème}

Filière TECHNIQUE		
Adjoint technique contractuel	Adjoint technique contractuel à temps complet	1
Adjoint technique	Adjoint technique à temps complet	2
Filière ADMINISTRATIVE		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 25/35 ^{ème}	1

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'ADOPTER, à l'unanimité, les créations et les modifications d'emplois ainsi proposées.

Article 1 -Le tableau des emplois est modifié à compter du 5 septembre 2025 comme suit :

Filière : ADMINISTRATIVE

Cadre d'emploi	Grade	Effectif
Effectif		
Attaché	Attaché	1
Rédacteur	Rédacteur Principal 1 ^{er} CI	1
Rédacteur	Rédacteur	1
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} CI	1
	Adjoint Administratif 1 ^{ère} CI TNC 25/35 ^{ème}	1
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} CI TNC 25/35 ^{ème}	1
	Adjoint Adm. Principal 2 ^{ème} CI TNC 25/35 ^{ème}	1

Filière : TECHNIQUE

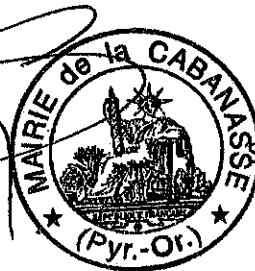
Cadre d'emploi	Grade	Effectif
Effectif		
Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise	1
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ème} CI	1
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} CI	2
	Adjoint Technique 35/35 ^{ème}	2
	Adjoint Technique contractuel 35/35 ^{ème}	1
	Adjoint Technique contractuel TNC 20/35 ^{ème}	1

Article 2- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,
Céline VERDAGUER




 Le Maire,
Serge POLATO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :